

BUREAU FEDERAL

Réunion du 28 Octobre 2011 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE,
Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER.

Invités : Mme Stéphanie PIOGER
M. Alain BERAL

Excusés : Mme : Sophie GABORY
MM. Rémy GAUTRON, Jean-Marc JEHANNO, Jean-Yves GUINCESTRE Philippe
LEGNAMÉ

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Patrick BEESLEY, Matthieu SOUCHOIS Jean-
Jacques KRIEF, Christophe ZAJAC et Michel COGNE – Mme Ana CHAILLOT.

1 - Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Sophie GABORY, Rémy GAUTRON, Jean-Marc JEHANNO, Jean-Yves GUINCESTRE et Philippe LEGNAME.

Il présente aux membres du Bureau Monsieur Sreten RADOVIC, arbitre serbe venant officier en France depuis le début de saison suite au mouvement de grève des arbitres français.

Jean- Pierre SIUTAT demande à Michel COGNE, remplaçant de Magali ANDRIER à la Ligue Féminine, de se présenter.

Michel COGNE a commencé comme joueur à Dijon puis Chalon sur Saône puis il a été entraîneur professionnel dans le même club. Il a été DTN de la Fédération Française du Sport Adapté qu'il quittera pour rejoindre la Fédération Française de Baseball pour une olympiade, puis DTN du volley ball pour deux olympiades, et enfin DTN Adjoint à la Boxe.

Il a été également chargé de mission par Madame Rama YADE.

Il est heureux de prendre ses fonctions à compter du 2 novembre prochain à la tête de la Ligue Féminine de Basket dans un sport qui est le sien.

2 - Dossiers Spécifiques (Jean-Pierre SIUTAT)

- Dossier CRM

Jean-Pierre SIUTAT explique que suite au travail de segmentation de cibles basket et aux diverses études, la société HAVAS a effectué un travail permettant de cibler les licenciés en plusieurs catégories et donne un chiffre potentiel.

Une présentation-écran chiffrée permet de mieux comprendre l'étude avec le taux de pénétration global, le taux de pénétration théorique et la conclusion de cette étude permet de constater qu'il serait possible de travailler sur une augmentation possible de ce taux.

Il va donc falloir travailler sur la licence fédérale afin de capter au mieux les licenciés, une fois cette problématique étudiée, la Société HAVAS nous proposera une stratégie.

- Offre licence fédérale

Jean-Pierre SIUTAT effectue une présentation sur l'offre licence fédérale, autour de 5 familles : en Club (joueurs, techniciens, officiels, dirigeants) ou Hors Club (contacts).

L'offre devra préciser la notion d'état civil, la catégorie de chaque famille, la nationalité basket, le type de licence, et la tarification en fonction d'une période prédéfinie.

Une discussion s'instaure.

Accord de principe sur la création de ces 5 familles et sur la procédure liée à cette offre fédérale ; il est également décidé qu'un groupe de travail rentre dans le détail de l'offre.

- Arbitrage Haut Niveau

Jean-Pierre SIUTAT rappelle les faits et en particulier que lors de l'assemblée générale du syndicat, la majorité des arbitres ont décidé de terminer le mouvement de contestation.

Une convention cadre de prestation de service, faite par les juristes de la FFBB, a été adressée aux arbitres considérés de Haut Niveau. Celle-ci a été préalablement présentée à la LNB et au Ministère des sports qui l'ont validée.

A ce jour, on compte 9 arbitres ex HN1, 16 arbitres ex HN2 et 14 arbitres ex HN 3.

- FBI (V2)

Christophe ZAJAC présente l'état d'avancement du dossier, et informe que la phase 2 est entamée avec le recrutement d'un ingénieur et le choix du prestataire de service.

- Débat d'Orientation Budgétaire

Jean-Pierre SIUTAT a souhaité actualiser le budget pour tenir compte des derniers éléments connus et présente l'état actuel du budget.

Il en ressort qu'après une révision des lignes budgétaires suite à l'actualisation des données post-estivales, une restriction d'environ 4 % sera nécessaire sur certains postes. Il est demandé d'informer les commissions, missions fédérales, ainsi que les différents pôles afin que les mesures de restriction soient rapidement opérationnelles.

- Audit de la Boutique

Alain CONTENSOUX présente son rapport de l'audit effectué sur la DIC, il propose plusieurs solutions.

Un débat s'instaure.

Il est décidé de mener une réflexion sur l'évolution de la DIC en particulier et plus généralement sur le secteur commercial de la FFBB avant le 31/12/12, et en attendant de conserver la forme juridique actuelle de la DIC avec établissement d'une convention déterminant les conditions d'utilisation des locaux, de participation aux charges et de formaliser les rapports entre les deux entités, la fédération devra également se charger de la comptabilité de la DIC

3 – Pôle 1- Haut Niveau (Jean-Pierre SIUTAT)

- Préparation des Equipes de France Masculine et Féminine

Une présentation est faite des orientations concernant la préparation de nos Equipes nationales, Jean-Pierre SIUTAT souhaiterait que mi-novembre les programmes soient établis.

- Refonte du Secteur masculin

Une discussion s'instaure sur le sujet et sur le positionnement de la Fédération, il est décidé de poursuivre la réflexion conjointement entre la Ligue Nationale et la Fédération, Jean-Pierre SIUTAT insiste sur le fait que la Fédération soutiendra le projet de la Ligue.

- L2 : proposition de structuration des clubs

Thierry BALESTRIERE présente sa proposition de structuration avec 3 grandes orientations : la formation, la CCG et les infrastructures.

Accord du Bureau Fédéral pour ces 3 orientations

- FBObs : Bilan et orientations

Patrick BEESLEY fait un point et explique que le secteur féminin a saisi les informations et que cela est très satisfaisant mais que le secteur masculin n'en a malheureusement pas fait autant.

- LNB : débat sur les superviseurs

La question de savoir s'il est nécessaire ou non d'avoir des superviseurs sur les matchs de LNB est posée.

Un débat s'instaure sur le sujet et un échange sur le positionnement des missions des superviseurs est nécessaire avec la LNB.

Jean-Pierre SIUTAT propose d'en rediscuter en Commission Mixte FFBB/ LNB.

4 – Pôle 3- Communication – Marketing- Événementiel (Jean-Pierre HUNCKLER)

- Euro 2013 Féminin

Jean-Pierre HUNCKLER informe sur l'évolution du dossier :

- la ville de Vannes a validé le budget
- des devis sont actuellement en cours pour la production télévisuelle
- le comité d'organisation sera composé de 4 personnes jusqu'au début 2013
- le dossier a été présenté à Bruxelles à la Commission Européenne
- la mise en place d'un challenge est envisagé (exemple : celui qui vend le plus de places)
- la signature de conventions entre tous les organisateurs est en perspective

- Euro 2015 Masculin

Jean-Pierre HUNCKLER explique que le budget pour l'organisation de cet Euro avec 4 autres pays est de l'ordre de 10 millions d'euros pour les collectivités locales, que le travail continue afin de présenter un dossier parfait et obtenir cette organisation, la réponse de la FIBA Europe aura lieu lors du Central Board de Décembre 2011.

- Candidature TPO Féminin

Jean-Pierre SIUTAT explique que malgré le soutien du Ministère sur cette candidature le budget est trop important, il propose de ne pas se porter candidat pour cette organisation.

Accord du Bureau Fédéral

5- Pôle 4 – Territoires (Pierre COLLOMB)

- Ligues de Franche Comté et Corse : orientations

Pierre COLLOMB expose la situation et explique les deux projets d'évolutions de ces deux structures, un bilan sera fait en fin de saison.

- Championnat de France Jeunes : bilan intermédiaire- orientation

Jean-Pierre SIUTAT présente un bilan, un débat sur l'inexistence d'un championnat Junior féminin, une réflexion doit avoir lieu sur les évolutions du championnat dans les catégories U17 et U18 féminine.

6 - Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- Communication interne : adresses thématiques

Jean-Jacques KRIEF explique avoir effectué un point sur les adresses mails et alias, certaines adresses ont été supprimées d'autres mises à jour.

Christophe ZAJAC explique le circuit lors d'une demande d'adresse :

Toute demande doit être faite au Directeur du Pôle qui transmet sa validation au Secrétariat Général via la Direction Générale et donnera son aval final à Jean-Jacques KRIEF pour création de l'adresse.

Il sera communiqué également tout départ ou arrivée à Jean-Jacques KRIEF pour mise à jour régulière de la liste des adresses mails.

- Déploiement vidéo-conférence

Jean-Jacques KRIEF effectue une présentation animée en direct avec plusieurs personnes à des endroits différents hors du siège de la FFBB afin d'exposer la façon dont se déroule la vidéo-conférence. Certains détails sont encore à mettre en place, mais le système fonctionne.

Il demande aux membres du bureau n'ayant pas répondu au questionnaire de bien vouloir lui transmettre au plus vite.

- Point de la Secrétaire Générale.

- Dossiers :

- Proposition de création d'un nouveau groupement sportif dans la Ligue d'Aquitaine:
Centre de Loisirs Educatifs de Larraze.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Présentation de la demande de dérogation faite pour le joueur BOUTTIER Florent afin qu'il évolue dans la catégorie Cadet France 2^{ème} division avec le club de Villemomble.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Demande de l'accord du Bureau Fédéral pour l'ouverture d'un compte bancaire à la Caisse du Crédit Mutuel de Paris 13 les Gobelins.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Démission du délégué Jacques LAURENT de ses fonctions de la Zone Est, celles-ci seront assurées par la Secrétaire Générale

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Informations diverses :

- Dossier Conciliation CNOSF : Monsieur Steeve JALLABERT

Rappel des faits : Monsieur Steve JALLABERT conteste la décision de la Commission Fédérale Juridique – Section Discipline – de la FFBB, en date du 11 Mai 2011, lui ayant infligé une suspension d'une durée de six mois fermes, dont trois mois assortis du sursis, à compter du 15 Septembre 2011 jusqu'au 14 Décembre 2011 inclus.

Le conciliateur propose à la FFBB de faire courir les trois mois fermes de suspension infligés au requérant à compter du 15 Septembre 2011, sans tenir compte de l'effet suspensif rattaché à la présente procédure de conciliation.

- Suite à une saisine du « Défenseur du Droit » concernant une joueuse, une réflexion sur la réforme du secteur féminin et les conséquences doit être engagée.

7 - Questions diverses.

- Le Comité du Maine et Loire demande à la Fédération de se porter caution pour l'achat du nouveau siège.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 18 novembre 2011 de 13h30 à 17h00.